

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 17 avril, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**DATE DE  
CONVOCATION**  
08 avril 2025

**DATE D’AFFICHAGE**  
08 avril 2025

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Sophie DIERRE - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - **Monsieur Germain LELARGE** - Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

**EXCUSÉS** : Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Corinne DROUEN.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

En exercice	13
Présents	11
Votants	12

**CONCOURS PHOTO**

**"Architectures extérieures.  
A Villerville, levez les yeux  
et saisissez des détails d'architectures,  
perspectives de rues, ruelles..."**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal qu'un nouveau concours photo sera organisé du 15/05 au 30/06/2024 sur le thème "Architectures extérieures. A Villerville, levez les yeux et saisissez des détails d'architectures, perspectives de rues, ruelles...". Les modalités de ce concours sont indiquées dans le règlement.

Les photos sélectionnées sont reproduites et exposées de mi-juillet à fin septembre sous forme de grands cubes disposés à divers endroits dans le village.

Les participants ne pourront pas cette année récupérer leurs photos exposées.

**APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**AUTORISE** le nouveau concours photo du 15/05 au 30/06/2024 sur le thème "Architectures extérieures. A Villerville, levez les yeux et saisissez des détails d'architectures, perspectives de rues, ruelles...".

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

